



**Contrairement à une certaine opinion, la dénonciation du cabinet Atou sur ce qu'il convient d'appeler désormais l'affaire Cyrus Ngo'o vise conjointement le ministre d'Etat secrétaire général à la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, et le directeur général (Dg) du Port autonome de Douala (Pad), Cyrus Ngo'o. Des sources proches de ce dossier explosif, les contours de cette affaire sont loin d'être anodins.**

Jusqu'ici nous pensions que la dénonciation du cabinet conseil Atou visait la seule personne du Dg du Pad, Cyrus Ngo'o. Une source digne de foi révèle à votre journal qu'en application des dispositions de l'article 135 alinéa 5 de la loi N°2005/007 du 27 juillet 2005 portant Code de procédure pénale, les personnes dénoncées au Tribunal criminel spécial (Tcs) par le cabinet conseil Atou sont effectivement Ferdinand Ngoh Ngoh, ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence et Cyrus Ngo'o, directeur général du Port autonome de Douala. Des sources proches du dossier, nous apprenons que les infractions évoquées dans la dénonciation de Lazare Atou sont : le détournement de biens publics en coaction et complicité, intérêt dans un acte, blanchiment de capitaux et abus de fonction. Dans sa dénonciation, le cabinet Atou explique que derrière ce que la direction générale du Pad brandit comme modernisation du port, se cacherait en réalité un système d'endettement crapuleux de l'organisme portuaire qui fait que les banques, au regard des montants vertigineux empruntés, réclament aujourd'hui des garanties. C'est la raison pour laquelle Ferdinand Ngoh Ngoh et Cyrus Ngo'o sont prêts à tout afin de mettre la main sur l'actif résiduel de l'exOnpc, au risque de voir les banques fermer les robinets. Ce qui, estiment nos mêmes sources, serait la fin du film !

Selon une version partagée dans certains milieux proches du Tcs, si le port avait emprunté seulement ce dont il avait besoin, encore que c'est la première fois que le Pad se retrouve à faire recours aux emprunts, il n'y aurait eu aucun problème. Mais seulement, entend-on dire, le système de surfacturation et de marchés fictifs mis en place par Ferdinand Ngoh Ngoh et Cyrus Ngo'o aura tout fait foirer. Surtout que les montants surfacturés sont intégralement transférés dans des paradis fiscaux, au grand mépris de toute la législation, au nom de la présidence de la République dont le nom est abusivement utilisé dans cette affaire. Ferdinand Ngoh Ngoh étant accusé, à tort ou à raison, d'avoir abusé de sa fonction aux fins strictement personnelles. Des sources proches du dossier n'hésitent donc pas à se demander pourquoi ce contrat est-il signé par Ferdinand Ngoh Ngoh au nom de la présidence de la République ? Cette question jusqu'ici est restée sans réponse. Et ce, malgré les explications du Pad qui évoque le caractère « spécial » du marché et les dispositions de l'article 5 du décret N°89/013 du 31 mai 1989 portant réorganisation de la Commission permanente des marchés de défense et de sécurité qui indiquent que : « *Après examen par la Commission permanente des marchés de défense et de sécurité, le marché est visé par l'autorité bénéficiaire des prestations et signé par le secrétaire général à la présidence de la République.* » Seulement estiment quelques observateurs proches du dossier, le premier hic, c'est que ce texte, comme son article 1er le précise, vise à recadrer la procédure de passation des marchés effectués par les administrations chargées des problèmes de défense et de sécurité dont le Port autonome de Douala (Pad) ne fait pas partie.

Deuxième hic, et pas des moindres. La Commission permanente des marchés de défense et de sécurité dont parle l'article 5 du décret évoqué par le Pad n'a jamais eu connaissance ni du contrat, ni de l'un quelconque de ses 4 avenants. En effet, prétendent nos sources, aucun membre de la dite commission, ni le Mindef, ni l'Armp, ni la Dgsn, ni le Sed, ni le chef d'Etat-major des armées, ni le chef d'Etat-major particulier du président de la République n'a eu connaissance de ce marché jusqu'à l'éclatement de l'affaire dans les réseaux sociaux et dans les médias.

## **UN CONTRAT CHEVAL DE TROIE**

Ce que contredisent certaines indiscretions glanées dans les milieux du Pad qui indiquent pourtant que tous les services en charge des questions de sécurité et de défense avaient été associés à toutes les étapes de ce projet. Néanmoins, comme la vérité est difficile à dissimuler, le Dg du Pad, sans le savoir, serait passé aux aveux lui-même en évoquant une commission interne du Pad en lieu et place de la Commission permanente des marchés de défense et de sécurité qui n'aura jamais eu connaissance du dossier.

A la vérité, notre source affirme que le cabinet conseil Atou dénonce que Ferdinand Ngoh Ngoh et Cyrus Ngo'o ont tout simplement et malicieusement paralysé toutes les administrations de défense et de sécurité du pays, ainsi que celles chargées du contrôle des flux financiers dans le but de faire pénétrer, à titre personnel et privé, sur le territoire camerounais et sans aucun contrôle, tout genre de matériels et d'équipements, y compris du matériel de défense. La douane, la police et la gendarmerie nationale ont ainsi été paralysées au port de Douala. Pas question d'ouvrir les conteneurs de Portsec S.A. Et ceci, parce qu'il s'agit des conteneurs estampillés du sceau de « la présidence de la République ! » A en croire notre source, Portsec opère d'ailleurs ainsi dans tous les ports et aéroports du Cameroun. Et de la même façon.

Sans aucun contrôle douanier, de police ou de gendarmerie dans lesdits ports et aéroports. Au contraire, ce sont des agents de Portsec, une entité privée, qui contrôlent les agents de police, de gendarmerie et de la douane camerounaise dans nos ports et aéroports ! Nonobstant tout ceci, la Beac et l'Anif sont allés voir ailleurs. Malheureusement pour Ngoh Ngoh et ses amis juifs, le pot aux roses est très vite découvert. Puisque ces sorties de capitaux vers des paradis fiscaux sont faits au nom de la présidence de la République ! « **Qui d'entre nous n'a pas connu le calvaire de la sortie du moindre franc, même lorsqu'il s'agit des études des enfants à l'étranger ?** », se demande notre source qui indique dans la foulée que Ferdinand Ngoh Ngoh et Cyrus Ngo'o auront ainsi réussi à faire partir plus de Fcfa 32 milliards de Fcfa à ne s'en tenant qu'à leurs propres dires. Il n'y avait que le nom de la présidence de la République pour que ça puisse fonctionner de la sorte !

## ARGENT CASH

Des indiscretions glanées à bonnes sources se veulent plus claires : les puissants relais de Lazare Atou dans le proche entourage présidentiel auraient réussi depuis fort longtemps à convaincre le président Paul Biya qu'il s'agit bel et bien d'un projet de coup d'Etat en démontrant, preuves à l'appui, que quand une entité privée comme Portsec SA, détenue par les responsables du Bir (ils ont des armes) contrôlent les dépôts de carburant (Scdp que dirige une amie de l'épouse de Ngoh Ngoh, Mme Mompea Mbio née Manzoua Véronique), tous les ports et aéroports du Cameroun, Camtel, Crtv, Art etc., il y a anguille sous roche. Pour ces mêmes sources, tout aurait été planifié selon un chronogramme bien précis dont les principales articulations auraient pour point d'ancrage la Can qui se joue en janvier prochain. Ceci, dans l'optique de profiter au maximum de l'afflux des supporters et autres visiteurs que va drainer dans notre pays ce grand évènement sportif planétaire. L'objectif caché, selon eux, serait de faire entrer dans notre pays le gros des mercenaires chargés de la sale besogne. Etant entendu bien évidemment qu'avec une structure opaque comme Portsec SA, le reste ne serait qu'un jeu d'enfant... Vrai ou faux ?

Difficile de recouper toutes ces informations d'une gravité avérée auprès des concernés. Surtout que, lors de nos investigations la semaine dernière, alors que dans les couloirs du Tcs, des informateurs réputés proches de Cyrus Ngo'o et de Ferdinand Ngoh Ngoh avaient naturellement tendance à balayer d'un revers de la main toutes ces accusations taxées d'inepties et de récits de galipettes en indiquant par ailleurs que le président Paul Biya, récemment informé de la convocation du Dg du Pad dans les réseaux sociaux et les médias, est sur le point d'accorder une audience « au brillant et patriote Dg du Pad qui tient tête à Bolloré et sa horde de magistrats corrompus ». De l'autre côté, on nous rappelle le souvenir tout édifiant de ces audiences accordées tour à tour mercredi et vendredi au procureur général du Tcs et au ministre d'Etat, ministre de la Justice, à la veille de son dernier départ à Genève. Parmi les dossiers au centre de ces entre tiens à huis clos, celui du marché spécial de sécurisation du port de Douala, confient nos sources. Dans la foulée, faisant l'écho d'une information ayant barré la Une de notre confrère Info Matin la semaine dernière, ces mêmes sources confirment que Ferdinand Ngoh Ngoh qui aurait perdu le sommeil depuis une semaine n'attendrait plus pour seul salut que provenant des différents apartés qu'il aurait avec certaines hautes personnalités de la République. Pour nos mêmes sources, les chantiers de la Can et autres magouilles auront alors permis au clan Ngoh Ngoh de se faire une montagne d'argent en cash au Cameroun.

Pour eux, la seule parade aurait consisté à trouver comment faire sortir les fonds du pays. Et surtout comment justifier la détention de ces fonds ? La solution aurait été très vite trouvée : blanchir les fonds à travers des « marchés spéciaux » au nom de la présidence de la République. Selon une autre source ayant requis l'anonymat, c'est pour cela que le chiffre d'affaires, le montant du contrat dans les paradis fiscaux constituent une véritable nébuleuse sans que le Pad puisse expliquer avec quel argent Portsec aura donc réalisé les travaux sur le terrain. Avec quel argent a-t-on payé les ouvriers et toutes les charges de chantier, etc... ? La réponse est très vite trouvée par des sources proches du dossier à savoir : l'argent de la Can. Bien évidemment, toutes ces informations hautement sensibles sont d'une gravité qui peut entraîner de graves conséquences pour la paix dans notre pays et la stabilité de ses institutions. Seulement qu'elles soient fondées ou pas, la seule leçon que nous pouvons en tirer est celle que l'on apprend dans toutes les écoles de guerre. A savoir, qu'on ne parle de coup d'Etat que quand ça a échoué. Ou quand ça a réussi. A vous d'en juger !

## **La Nouvelle**